

11.1 **Projet de délibération n° DEL-22-0150**

Economie - adoption de la Feuille de route Innovation - Economie - Emploi - Rayonnement International 2026

Exposé

Initié avant l'apparition de la Covid-19, la nécessité de revisiter nos modèles de développement économique a été renforcée et accélérée par la crise. Ces nouveaux modèles de développement doivent s'appuyer sur les atouts du territoire toulousain, son excellence scientifique et universitaire, la présence de grandes filières industrielles structurées, son écosystème d'innovation, son patrimoine culturel et touristique, pour favoriser une dynamique d'emplois non dé-localisables et participer à la transition vers un développement soutenable, durable, dé-carboné et solidaire.

Pour autant, la Métropole de Toulouse est confrontée à une période de bouleversements majeurs, que ce soit face à la crise sanitaire et économique ou face à des enjeux plus structurels de mutation industrielle, de transition écologique ou encore de nouvelles formes de mobilités à prendre en compte. Ainsi, il convient d'inventer de nouveaux modèles, de renforcer les interconnexions et coopérations de la Métropole avec les autres territoires, mais aussi de développer une plus grande proximité avec le tissu économique local, qu'il s'agisse des grandes entreprises des filières industrielles, des ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) ou des TPE/PME innovantes des secteurs émergents.

L'ambition de Toulouse Métropole, au travers de sa feuille de route Innovation - Economie - Emploi - Europe - Rayonnement International 2026, est de s'inscrire de façon concrète et opérationnelle dans les grands défis auxquels la métropole et son territoire élargi sont confrontés : décongestion du transport (nouvelle ligne de métro, arrivée de la LGV), développement des mobilités innovantes et décarbonées, mutation vers une neutralité carbone (avion neutre en carbone), tout en garantissant la tranquillité, la sécurité et la proximité pour les citoyens et les entreprises.

Ce document a pour vocation de poser les bases d'une nouvelle feuille de route du développement économique de Toulouse Métropole à l'horizon 2026 et plus largement du modèle économique de développement du territoire.

Elle entend affirmer les ambitions de Toulouse Métropole :

- investir prioritairement dans les domaines les plus porteurs, ceux qui créeront les emplois de demain ;
- confirmer son leadership mondial et européen dans les secteurs de l'aéronautique et du spatial ;
- diversifier son économie dans la santé et la médecine du futur, le numérique et l'Intelligence Artificielle, ainsi que dans les nouvelles mobilités innovantes et décarbonées, mais également dans les secteurs relais de la croissance, marqueurs du territoire de la métropole : le tourisme, l'agroalimentaire et le bien-manger local, le commerce et l'artisanat, l'économie circulaire, les industries culturelles et créatives et l'économie sociale et solidaire ;
- offrir aux filières et aux écosystèmes stratégiques du territoire une adresse et de véritables lieux d'excellence avec l'aménagement de campus au service du développement de nos filières stratégiques d'avenir.

Elle comprend 7 ambitions et 23 actions avec des objectifs mesurables.

Ambition 1 : Toulouse, une métropole qui investit dans l'accueil, l'accompagnement et le développement des entreprises et des entrepreneurs

Ambition 2 : Toulouse, une métropole engagée auprès des industriels des filières aéronautique et spatiale pour préparer la mutation de notre industrie phare vers l'avion neutre en carbone et le new-space

Ambition 3 : Toulouse, une métropole accélératrice du développement de ses filières stratégiques et de ses campus d'excellence

Ambition 4 : Toulouse, une métropole au service de son économie de proximité et du développement local

Ambition 5 : Toulouse, une métropole qui confirme son rang européen en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation pour transformer son tissu économique

Ambition 6 : Toulouse, une métropole européenne toujours plus attractive à l'international au service de ses projets structurants

Ambition 7 : Toulouse, une métropole inclusive et solidaire au service de l'emploi.

Les ambitions et actions de la feuille de route concernées par des budgets d'investissement seront réalisées conformément à la Programmation Pluriannuelle des investissements Métropolitaine (PPIM) votée par le Conseil de la Métropole du 24 juin 2021 (DEL-21-0264).

Décision

Le Conseil de la Métropole,

Vu l'avis favorable de la Commission Economie, Innovation et Emploi du jeudi 27 janvier 2022,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

D'approuver la feuille de route Innovation - Economie - Emploi - Europe - Rayonnement International 2026, telle qu'annexée à la présente délibération.

Article 2

D'acter que cette feuille de route constitue le volet métropolitain du Schéma Régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) de la Région Occitanie 2022-2026.

Toulouse Métropole : *Ambition 2026* Une économie innovante et durable

Feuille de route Toulouse Métropole
Innovation – Economie - Emploi -
Europe - Rayonnement International
2022 - 2026

Toulouse, une Métropole qui met les transitions
Écologique, Sociale et Numérique au cœur de son projet économique

7 ambitions - 23 actions

En cours de finalisation

Table des matières

EDITO	4
PREAMBULE	5
INTRODUCTION	5
AMBITION 1 : TOULOUSE, UNE METROPOLE QUI INVESTIT DANS LE FONCIER, DANS L'ACCUEIL, L'ACCOMPAGNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET DES ENTREPRENEURS	7
Action 1 : Augmenter la capacité et la qualité d'accueil de nos entreprises par un aménagement, une disponibilité foncière et immobilière pour faire émerger et soutenir des entreprises à fort potentiel de croissance.....	8
Action 2 : Favoriser le développement des jeunes entreprises innovantes en modernisant l'hébergement et en augmentant le niveau de qualité de services via la SPL Toulouse Métropole Innovation et Entreprises.....	9
Action 3 : Développer des outils et des partenariats innovants pour accompagner toujours plus efficacement nos entreprises et nos artisans.....	9
AMBITION 2 : TOULOUSE, UNE METROPOLE ENGAGEE AUPRES DES INDUSTRIELS DES FILIERES AERONAUTIQUE ET SPATIALE POUR PREPARER LA MUTATION DE NOS INDUSTRIES PHARE VERS L'AVION BAS CARBONE ET LE NEW-SPACE	10
Action 4 : Faciliter la desserte des industries aéronautiques et des services aéroportuaires pour les salariés d'entreprises dans nord ouest de la Métropole	11
Action 5 : Campus Toulouse Aerospace : poursuivre le développement du campus d'excellence de l'aéronautique et du spatial	11
Action 6 : Mettre en œuvre des pactes territoriaux avec les filières aéronautiques et spatiales.....	11
AMBITION 3 : TOULOUSE, UNE METROPOLE ACCELERATRICE DU DEVELOPPEMENT DE SES FILIERES STRATEGIQUES ET DE SES CAMPUS D'EXCELLENCE	13
Action 7 : Campus Oncopole : poursuivre le rayonnement du Campus Oncopole Santé Médecine du Futur.....	14
Action 8 : Campus Francazal : impulser un nouvel élan dans les domaines des mobilités innovantes et décarbonées.....	14
Action 9 : Campus Grand Matabiau : développer le campus du numérique, de l'Intelligence Artificielle et de la cyber sécurité	15
Action 10 : Pôle évènementiel du MEETT	15

AMBITION 4 : TOULOUSE, UNE METROPOLE AU SERVICE DE SON ECONOMIE DE PROXIMITE ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL.....	17
Action 11 : Tourisme : accompagner la filière dans une logique de proximité.....	17
Action 12 : Agroalimentaire : accompagner la filière dans le cadre du projet Agricole et Alimentaire de Territoire.....	18
Action 13 : Développer et renforcer une offre commerciale de proximité diversifiée et équilibrée sur le territoire	18
Action 14 : Economie circulaire : réduire la consommation des ressources et les quantités de déchets et créer de la richesse en développant la production locale	19
Action 15 : Industries Culturelles et Créatives: soutenir et accompagner la filière pour en faire un levier économique	20
Action 16 : Economie Sociale et Solidaire : maintenir Toulouse Métropole comme territoire leader de l'innovation sociale.....	21
AMBITION 5 : TOULOUSE, UNE METROPOLE QUI CONFIRME SON RANG EUROPEEN EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE RECHERCHE ET D'INNOVATION POUR TRANSFORMER SON TISSU ECONOMIQUE.....	22
Action 17 : Renforcer la dynamique et l'attractivité étudiante	23
Action 18 : Devenir une référence européenne de la formation initiale et continue dans nos filières prioritaires	23
Action 19 : Accompagner les interactions entre l'enseignement supérieur et le tissu économique, stimuler la valorisation, l'irrigation de la R&D vers les entreprises, via l'innovation et le transfert de technologies.....	24
AMBITION 6 : TOULOUSE, UNE METROPOLE TOUJOURS PLUS ATTRACTIVE A L'INTERNATIONAL QUI MET L'EUROPE AU SERVICE DE SES PROJETS STRUCTURANTS.....	25
Action 20 : Amplifier l'attractivité et le rayonnement extérieur de Toulouse Métropole, destination d'excellence économique, touristique et événementielle	26
Action 21 : Renforcer notre capacité à capter des cofinancements pour les politiques et investissements du territoire et intensifier les coopérations européennes et internationales	27
AMBITION 7 : TOULOUSE, UNE METROPOLE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE AU SERVICE DE L'EMPLOI.....	28
Action 22 : Mener des actions fortes et volontaristes en faveur de l'emploi des habitants en partenariat avec les entreprises locales et les acteurs de l'emploi	28
Action 23 : Développer l'achat durable et responsable en poursuivant l'exigence pour nos marchés publics.....	29

EDITO

Depuis la création de la Métropole en 2015, nous avons sans cesse affirmé notre engagement en faveur du développement de notre territoire, de son attractivité et de sa qualité de vie.

Plus encore pendant la crise sanitaire, nous avons œuvré aux côtés des autres acteurs institutionnels pour apporter un soutien de grande envergure à nos entreprises et filières en difficulté, puis pour participer au redémarrage de notre économie.

Notre plan de relance Métropolitain de 95 Millions d'Euros a pleinement joué son rôle pour sauvegarder notre tissu économique et nos emplois locaux.

Aujourd'hui, si nous n'avons pas encore totalement mis la crise sanitaire derrière nous, notre ambition reste intacte et nous croyons plus que jamais dans le potentiel exceptionnel de Toulouse et de sa Métropole.

Nous sommes riches de si nombreux talents à l'avenir radieux, d'acteurs majeurs déjà reconnus et de porteurs de projets dynamiques qui, chaque jour, recrutent, créent, innovent et entreprennent.

Nous voulons être à leurs côtés, pour les accompagner vers la réussite et permettre à tous les habitants de notre Métropole d'accéder à un métier, à un emploi, à une formation, à un apprentissage.

Pour fixer un cap commun, nous avons construit, avec les partenaires locaux, une feuille de route qui se veut refléter notre ambition pour soutenir nos filières et pour préparer l'émergence de nouveaux leaders économiques.

Alors que les déclinistes et les défaitistes nous promettaient un effondrement industriel, nos forces vives ont démontré dans l'adversité d'une crise sanitaire inédite leurs capacités de rebond. C'est en effet ici que se créeront les mobilités de demain, comme l'avion électrique.

Notre modèle, celui de l'innovation au service du progrès humain et environnemental, fondé sur la qualité de vie, sur notre capacité créative et sur les ressources infinies de notre jeunesse, nous pousse vers la promesse d'un avenir innovant et durable.

C'est ce mouvement que nous vous proposons de rejoindre.

Jean-Luc MOUDENC

**Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole**

PREAMBULE

Pour l'élaboration de cette feuille de route, Toulouse Métropole a mis en œuvre une démarche collaborative et partenariale, associant très largement les acteurs économiques.

Sur les derniers mois, la Région Occitanie, les Chambres Consulaires (Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse Haute-Garonne, Chambre des métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne, Chambre d'agriculture de Haute Garonne), les syndicats patronaux (MEDEF31 Mouvement des Entreprises de France, CPME31 Confédération des PME), les pôles de compétitivité et clusters (Aerospace Valley, Eurobiomed, TOTEM, DIGITAL 113, La French Tech Toulouse), les clubs d'entreprises réunis autour de l'interclub « Ambition Toulouse Métropole » ont été associés au cours d'échanges et de réunions et ont apporté leurs nombreuses contributions à la définition des ambitions et des actions de cette feuille de route. Nous souhaitons les en remercier sincèrement.

INTRODUCTION

4^e métropole de France au dynamisme soutenu par une forte croissance démographique, la métropole toulousaine est devenue au fil du temps un véritable écrin de la recherche, de l'innovation, de la créativité et de l'entrepreneuriat.

Capitale mondiale de l'aéronautique, berceau du spatial et des systèmes embarqués, métropole des start-up du numérique et de l'intelligence artificielle, siège de l'Oncopole, Toulouse Métropole apparaît chaque année depuis 5 ans comme la destination préférée des étudiants selon le classement du guide *L'Étudiant*. Donneurs d'ordre internationaux, PME, TPE, grandes écoles et universités, laboratoires et centres de R&D, clusters, incubateurs, une multitude d'acteurs de toute taille se côtoient et s'enrichissent mutuellement pour former un écosystème de l'innovation extrêmement dynamique qui positionne Toulouse Métropole au rang de pôle économique majeur.

Repère. Notre territoire d'excellence compte plus de 22 000 chercheurs, 400 unités de recherche et pas moins de 120 000 étudiants, dont plus de 15 000 étudiants internationaux.

Pour autant, la métropole est face à une période de bouleversements majeurs, qu'il s'agisse de la crise sanitaire et économique que nous traversons, ou d'enjeux plus structurels de mutation industrielle, de transition écologique ou encore de nouvelles formes de mobilités. Des enjeux qui nous invitent à inventer de nouveaux modèles, à renforcer nos interconnexions et coopérations avec les autres territoires, y compris à l'échelle internationale, mais aussi à développer une plus grande proximité avec le tissu économique local, avec les grandes entreprises industrielles ou de service, avec les ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) ou avec les TPE/PME innovantes des secteurs émergents.

L'ambition de Toulouse Métropole, présentée au travers de sa feuille de route 2022-2026 Innovation – Économie – Emploi – Europe - Rayonnement International, est de s'inscrire de façon concrète et opérationnelle au cœur des grands défis auxquels la métropole et son territoire élargi sont confrontés : décongestion du transport, chantier de la 3^{ème} ligne de métro avec l'objectif de réduire l'impact carbone, préparer l'arrivée de la LGV, développement des mobilités innovantes et décarbonées, tout en garantissant la tranquillité, la sécurité et la proximité aux citoyens comme aux entreprises.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) en cours d'évaluation et voté en 2019 par Toulouse Métropole a mobilisé citoyens et acteurs économiques dans une réflexion qui porte des objectifs d'éco-mobilité, de production d'énergies renouvelables locales, d'agriculture périurbaine, exigeant une exemplarité de la collectivité sur les questions de gestion énergétique des bâtiments ou de gestion du cycle de l'eau.

Ce document a pour vocation de poser à l'horizon 2026, les bases d'une nouvelle feuille de route du développement économique en cohérence avec le Plan Climat Air et Energie. Il s'agit d'un socle commun d'orientations partagées avec les acteurs économiques et l'ensemble des partenaires de l'écosystème.

Le travail conjoint préparatoire, réalisé avec le conseil régional d'Occitanie, nous permet de nous assurer que notre feuille de route constituera le volet métropolitain toulousain du Schéma Directeur de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation de la Région Occitanie.

Plus largement, cette feuille de route entend structurer notre modèle de développement et notre future identité économique de demain.

Fondée sur une politique innovante et durable de poursuite de la diversification indispensable au tissu économique local et sur une volonté marquée de préservation de l'environnement et de transition écologique, cette feuille de route marque notre volonté d'accélérer les innovations du territoire au service d'une métropole toujours plus durable et plus inclusive.

Toulouse Métropole va investir prioritairement dans les domaines les plus porteurs, ceux qui créeront les emplois de demain, et ainsi confirmer son leadership mondial et européen dans les secteurs aéronautique et spatial en mutation et accélérer son développement dans l'économie de la santé et la médecine du futur d'une part et les nouvelles mobilités innovantes et décarbonées d'autre part. La transition numérique et l'intelligence artificielle seront au cœur du développement de toutes ces filières sur notre territoire.

Notre métropole va également investir dans d'autres secteurs-relais de croissance qui sont devenus ou doivent devenir des marqueurs de notre territoire : la filière touristique, l'agroalimentaire et le bien-manger local, les métiers de l'artisanat et le commerce de proximité, l'économie circulaire, les industries culturelles et créatives et, l'économie sociale et solidaire de plus en plus présente dans l'ensemble des filières.

Toulouse Métropole s'est organisée pour structurer et consolider ses écosystèmes, autour de véritables lieux d'excellence, par l'aménagement de campus, de lieux innovants ou de tiers lieux au service du développement de nos filières stratégiques d'avenir. Plus largement, notre métropole met en œuvre un plan d'aménagement des activités économiques, déclinant une offre foncière et immobilière qualitative et attractive capable de répondre aux enjeux d'implantation des entreprises sur notre territoire aujourd'hui et demain.

Le développement économique de la métropole toulousaine passera par une logique ouverte de dialogue sur le territoire élargi au Département, dans une vision solidaire et intégrée, s'appuyant sur des projets de coopération territoriale et des contrats de réciprocité. Nous souhaitons porter avec nos territoires voisins, une vision de l'avenir économique partagée, nous permettant de devenir une métropole d'envergure européenne pourvoyeuse d'emplois locaux, portant les transitions écologiques, sociales et numériques au cœur de son projet de développement sur l'aire urbaine.

AMBITION 1 : TOULOUSE, UNE METROPOLE QUI INVESTIT DANS LE FONCIER, DANS L'ACCUEIL, L'ACCOMPAGNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET DES ENTREPRENEURS

Le territoire toulousain possède de très nombreux atouts, l'excellence scientifique et universitaire, un tissu économique dynamique avec une forte composante industrielle, un écosystème d'innovation particulièrement dense, un patrimoine culturel et touristique riche qui ont permis, en dépit de la crise sanitaire, de maintenir à un haut niveau l'attractivité de la métropole.

Ce tissu économique est doté de grandes filières stratégiques structurées autour de l'aéronautique et du spatial, de la santé et de la médecine du futur, des mobilités innovantes et décarbonées, du numérique et de l'intelligence artificielle et également de l'agroalimentaire dans une approche d'alimentation saine et locale.

Pour assurer le développement de ces filières, notamment par l'implantation d'entreprises, Toulouse Métropole doit proposer une offre foncière et immobilière ambitieuse. Son offre d'immobilier d'entreprise doit être attractive et diversifiée, elle doit aussi être particulièrement porteuse pour les projets d'implantation et doit permettre de répondre à tous les besoins des entreprises pour envisager le parcours résidentiel le plus adapté à leur développement.

En matière de foncier dédié aux entreprises, sur ces dix dernières années, il a été consommé 55 hectares par an. Dans le cadre du futur PLUIH, contraint par la loi Climat et Résilience, il convient de définir une stratégie d'aménagement économique destinée à répondre aux besoins croissants des entreprises en mettant l'accent sur l'optimisation de fonciers existants et en engageant une réflexion à l'échelle de l'aire urbaine.

Les pépinières et hôtels d'entreprises de Toulouse Métropole permettent à de jeunes entreprises innovantes de trouver un hébergement sur le territoire métropolitain, d'être accompagnées dans le développement de leur modèle économique et de rentrer ainsi dans un parcours résidentiel.

Actuellement, ce sont plus de 100 sociétés qui sont hébergées et accompagnées au sein des 5 pépinières et 4 hôtels d'entreprises de Toulouse Métropole.

Ce parc immobilier a permis, en trente ans, d'héberger et d'accompagner plus de 400 entreprises dont 80 % des sièges sociaux sont encore aujourd'hui situés sur le territoire métropolitain. Ces structures y ont créé plus de 3 300 emplois. Leur taux de pérennité dépasse les 90 % à 5 ans.

Toulouse Métropole souhaite monter en gamme dans l'accompagnement et l'offre de services de ces sociétés innovantes et dans le soutien à l'entrepreneuriat en s'appuyant sur la Société Publique Locale « Toulouse Métropole Innovation et Entreprises », notamment au travers d'investissements de rénovation de cet immobilier d'entreprises.

Il s'agit par ailleurs de rendre plus visible la plateforme d'accueil web « Mon Entreprise Pas à Pas » mutualisée avec la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse-Haute Garonne et la Chambre des métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne, intégrant l'offre de service développement économique du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Notre ambition collective est clairement orientée autour de 5 axes :

- Développer nos réserves foncières économiques et industrielles
- Rénover, monter en gamme et optimiser notre immobilier d'entreprise
- Accueillir mieux et plus qualitativement les jeunes entrepreneurs et start-up,
- Faciliter le renouvellement de l'offre immobilière
- Fluidifier le parcours résidentiel de l'entrepreneur

La mise en place d'un outil de portage d'immobilier d'entreprise, prêt à agir, pour permettre un développement endogène du territoire et attirer de nouvelles entreprises et devenu indispensable.

NOS ATOUTS
<ul style="list-style-type: none">• Territoire attractif• Dynamique entrepreneuriale• Plus de 221 M€ injectés par TM à 5 ans (+17.5% par rapport au mandat précédent)• Plus de 100 entreprises en création accompagnées annuellement• Une offre pour l'accueil d'entreprises mutualisée avec la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse Haute-Garonne, la Chambre des métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne et le Conseil départemental de Haute-Garonne.

Action 1 : Augmenter la capacité et la qualité d'accueil de nos entreprises par un aménagement, une disponibilité foncière et immobilière pour faire émerger et soutenir des entreprises à fort potentiel de croissance

Sanctuariser dans le futur PLUIH, et au-delà de la métropole, en concertation et partenariat avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), dans une vision partagée de la grande agglomération toulousaine (SCOT), une offre de foncier économique pour répondre aux besoins futurs des entreprises et particulièrement des entreprises industrielles.

Être en capacité de trouver un équilibre entre foncier résidentiel, foncier économique et requalification de fonciers industriels en procédant si besoin à des réaffectations de fonciers en faveur du développement économique, et en favorisant, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, l'émergence de nouveaux modèles de construction innovants plus denses et intégrant les enjeux écologiques (îlots de chaleur urbain notamment).

Entretien et/ou requalifier progressivement les 115 zones d'activités économiques en partenariat avec les communes de Toulouse Métropole pour maintenir leur attractivité et veiller à leur qualité d'usage (propreté, éclairage, sécurité, signalétique, services).

- *Atteindre entre 80 et 100 hectares de foncier disponible à 5 ans dans le respect des enjeux de diminution par deux de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) d'ici 2030, qui seront au cœur du nouveau PLUIH.*

Action 2 : Favoriser le développement des jeunes entreprises innovantes en modernisant l'hébergement et en augmentant le niveau de qualité de services via la SPL Toulouse Métropole Innovation et Entreprises

Engager le plan de modernisation du parc immobilier des pépinières et hôtels d'entreprises pour répondre aux enjeux de transition énergétique et offrir aux entreprises un cadre contribuant à la valorisation de leurs innovations.

Proposer aux entreprises innovantes des lieux d'accueil thématiques dotés d'équipements mutualisés et adaptés aux besoins spécifiques de leur filière.

Favoriser le développement des entreprises innovantes hébergées par un accompagnement qualifié, une offre d'animations dynamiques et des événements du réseau des pépinières et, faciliter leur accès aux différents dispositifs mis en œuvre par Toulouse Métropole.

Maintenir la dynamique d'accompagnement des entreprises hébergées en pépinières au moyen des dispositifs de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse Haute Garonne.

- *Gérer notre parc immobilier d'accueil d'entreprises innovantes (5 pépinières et 4 hôtels d'entreprises) et investir 7 M€ dans sa rénovation d'ici 5 ans, dont les sites Pierre Potier situé sur le Campus de l'Oncopole et le Perget situé à Colomiers, représentant 7 500 m².*
- *Proposer une solution de portage d'immobilier d'entreprises industrielles au travers d'outils innovants.*

Action 3 : Développer des outils et des partenariats innovants pour accompagner toujours plus efficacement nos entreprises et nos artisans

Proposer aux entreprises un accompagnement de grande qualité basé sur la proximité, l'accès facilité aux dispositifs publics : aides financières mises en place par l'État et le conseil régional, dispositif d'expérimentation d'innovation sociale ou technologique et Laboratoire des usages de Toulouse Métropole, incubateurs.

Renforcer, en partenariat étroit avec la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse Haute-Garonne et la Chambre des métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne, l'appui aux entreprises en matière d'implantation, de recrutements, de formation, de recherche de financement (particulièrement des fonds qui investissent en capital) et de reprises d'entreprises.

Poursuivre le travail de soutien aux entreprises innovantes mené en partenariat avec la French-Tech particulièrement au service des start-ups technologiques à potentiel industriel.

Maintenir la dynamique de soutien à la création d'entreprises au moyen des dispositifs de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse Haute Garonne et de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne dédiés aux créateurs.

Poursuivre le soutien à l'implantation des entreprises en partenariat avec le Conseil départemental de Haute-Garonne.

- *Passer de 40 entreprises à 80 entreprises accompagnées concrètement par an, via la plateforme commune « Mon entreprise pas à pas ».*
- *Augmenter le taux de transformation des entreprises implantées sur le territoire, soit 40 implantations par an à 3 ans.*

AMBITION 2 : TOULOUSE, UNE METROPOLE ENGAGEE AUPRES DES INDUSTRIELS DES FILIERES AERONAUTIQUE ET SPATIALE POUR PREPARER LA MUTATION DE NOS INDUSTRIES PHARE VERS L'AVION BAS CARBONE ET LE NEW-SPACE

Toulouse est la capitale européenne de l'aéronautique et du spatial, accueillant les grands acteurs industriels mondiaux de la filière. Notre économie est liée à cette industrie de pointe dont l'ensemble de la chaîne de valeurs est ici représenté: formation, recherche, conception et production, essais en vol, exploitation, démantèlement et recyclage.

Près de 35 800 emplois directs sont générés par les deux filières sur notre Métropole et 85 000 sur la Région Occitanie.

Notre territoire doit maintenir sa position de leader de la filière aéronautique, domaine stratégique pour la France et l'Europe en soutenant sa mutation afin d'atteindre les objectifs sociétaux en matière de transition climatique d'ici à 2050. La décarbonation de la filière aéronautique est au cœur des feuilles de route des grands industriels et des principaux centres de recherche locaux. Compétences, formations, innovations, digitalisation et intelligence artificielle doivent en être les vecteurs, avec l'appui des outils que sont le pôle de compétitivité Aerospace Valley, l'Institut de Recherche Technologique (IRT) et l'Artificial and Natural Intelligence Toulouse Institute (ANITI).

Toulouse est également le site historique et le berceau de l'industrie spatiale européenne dont les principaux acteurs nationaux représentent près de 12 000 emplois. À titre d'exemple, l'utilisation des technologies spatiales pour le climat avec Météo France, l'Observatoire Midi-Pyrénées ou avec Mercator Ocean sur la surveillance des océans, constitue un réel levier de croissance pour conserver notre rang de capitale européenne du spatial. À cet égard, le volet enseignement supérieur, recherche et innovation du Contrat de plan État-Région 2021-2027 permet à Toulouse Métropole de marquer une priorisation de ses investissements sur des projets de recherche clés dans les domaines du climat et des données spatiales.

NOS ATOUTS
<ul style="list-style-type: none">• Excellence de la formation• Présence sur l'ensemble de la chaîne de valeur• Nombre d'emplois dans la filière• Compétences technologiques• Marché de l'aérien maintenu après la crise sanitaire• Plan France Relance sur l'avion bas carbone• Centres culturels d'exception avec la Cité de l'Espace, Aéroscopia

Action 4 : Faciliter la desserte des industries aéronautiques et des services aéroportuaires pour les salariés d'entreprises dans nord ouest de la Métropole

S'engager dans les aménagements de desserte de la zone aéronautique et aéroportuaire (3^{ème} ligne de métro, réseau vélo, bus en site propre, connexion ferroviaire et réseau routier fluidifié), dans le cadre du futur contrat partenarial Airbus-Toulouse Métropole en remplacement du Pacte Airbus. L'objectif est de faciliter les accès aux sites de ce secteur pour accompagner son développement.

- *Investir près de 18 M€ sur les aménagements routiers et près de 16 M€ sur le réseau vélo et les liaisons cyclables de ces zones d'ici 5 ans.*

Action 5 : Campus Toulouse Aerospace : poursuivre le développement du campus d'excellence de l'aéronautique et du spatial

Ces filières mobilisent notamment les domaines d'excellence que sont les systèmes embarqués, l'observation de la terre et des océans ainsi que les sciences des matériaux et des énergies.

Mettre en synergie, sur le campus Toulouse Aerospace, les organismes publics et privés de recherche, les centres d'enseignement supérieur (Espace Clément Ader, Maison de la Formation Jacqueline Auriol et B612) qui font référence, et les entreprises françaises et internationales de toutes tailles. Le campus Toulouse Aerospace est maintenant une réalité où les interactions se multiplient.

L'offre immobilière est échelonnée dans le temps. Elle est adaptée (locaux à la vente ou à la location, bureaux et ateliers techniques) et bénéficie d'une divisibilité exemplaire.

Accueillir les entreprises sur un écoquartier, au cœur du Campus Toulouse Aerospace, desservi par de nombreux moyens de transports en commun performants (bus, future 3^{ème} ligne de métro).

Le campus Toulouse Aerospace constitue l'extension du campus scientifique et universitaire de Rangueil qui compte plus de 30 000 étudiants. Il s'affirme comme un secteur de l'aire urbaine en fort développement où sont déjà présents plus de 63 000 emplois.

- *Accueillir des entreprises des filières cibles, à hauteur de 12 000 m² par an, d'ici 5 ans, contre 4 500 m² actuellement.*

Action 6 : Mettre en œuvre des pactes territoriaux avec les filières aéronautiques et spatiales

Fédérer les acteurs institutionnels et industriels pour prendre les virages technologiques et répondre aux besoins du marché pour la mutation de notre territoire.

Mettre en œuvre le pacte territorial aéronautique avec les industriels, la Région et l'Etat, d'une part et, le pacte territorial spatial avec les acteurs du domaine, la Région et l'Etat, élaboré en étroite collaboration avec le Pôle Aerospace Valley, d'autre part.

Mettre en cohérence les actions et les investissements des acteurs pour accueillir la future chaîne de montage de l'avion bas carbone et, développer les services dans le spatial, indispensables pour garder notre rang européen.

Prendre le virage technologique préfigurant l'avion bas carbone (sources énergétiques pour la propulsion, structures, systèmes, opérations sol, intelligence artificielle, production 4.0, recyclage, ...) et garantissant la pérennité de nos emplois, en s'appuyant sur des experts recrutés dans ces domaines.

Une feuille de route « spéciale aéronautique » sera proposée pour faire converger les actions prioritaires communes aux partenaires institutionnels et aux entreprises.

Anticiper les enjeux du spatial de demain, autour de son utilisation pour le climat, l'environnement et l'océanographie, la défense, l'exploration spatiale, les communications 5G/xG non terrestres et l'industrialisation des nano satellites, en s'appuyant notamment sur la production d'une feuille de route spécifique « spéciale spatial ».

- *Réaliser les actions constitutives des Pactes en 5 ans.*

En cours de finalisation

AMBITION 3 : TOULOUSE, UNE METROPOLE ACCELERATRICE DU DEVELOPPEMENT DE SES FILIERES STRATEGIQUES ET DE SES CAMPUS D'EXCELLENCE

Introduction : Autour de campus d'excellence, l'ambition est de proposer à toute entreprise innovante, une adresse pertinente où l'écosystème contribuera à son développement.

En 2020, avec la crise sanitaire, le secteur aéronautique a subi de plein fouet la baisse soudaine et drastique du trafic aérien, entraînant des annulations ou des reports de commandes d'avions. La métropole de Toulouse a fait face à des difficultés significatives impactant ses moteurs de croissance.

La crise sanitaire a ainsi montré la nécessité de revisiter nos modèles de développement économique et d'accélérer la diversification de notre économie vers d'autres secteurs.

La stratégie d'accélération de la diversification économique de Toulouse Métropole fonctionne grâce entre autre aux stratégies nationales de relance et du grand plan d'investissement d'avenir « France 2030 ».

Ces nouveaux modèles de développement doivent s'appuyer sur les atouts du territoire toulousain, notamment l'excellence scientifique et universitaire, la présence de grandes filières industrielles structurées et son écosystème d'innovation.

Toulouse Métropole souhaite se définir comme un véritable partenaire s'engageant sur des opérations concrètes et se positionnant comme un territoire de projets qui accélère le développement et les innovations de ses différentes filières d'avenir.

Toulouse Métropole entend permettre aux filières et aux écosystèmes stratégiques du territoire de disposer d'une adresse et de véritables lieux d'excellence, autour de campus pour leur développement au service de la diversification.

Elle souhaite également soutenir la structuration de la silver économie en accompagnant les entreprises dans l'adaptation de leurs offres de produits et de services à destination des personnes seniors.

L'accroissement de l'attractivité et de la visibilité internationale du territoire, le développement des écosystèmes de recherche et industriels des filières d'avenir passent par l'aménagement de ces campus.

Ces campus ont également pour vocation de fédérer les talents et les innovations de chaque filière d'avenir afin de développer des synergies entre leurs différents acteurs.

Alors que le Campus Toulouse Aerospace a été présenté dans l'ambition N°2, les autres campus sont présentés ci-après.

NOS ATOUTS
<ul style="list-style-type: none"> • La présence sur le territoire des acteurs des filières stratégiques d'avenir • Un potentiel entrepreneurial favorable à la diversification • L'aménagement et le développement de campus et d'un pôle évènementiel • Centres de R&D ; ZAC dédiées

Action 7 : Campus Oncopole : poursuivre le rayonnement du Campus Oncopole Santé Médecine du Futur

Accélérer la valorisation et la transformation des forces académiques et scientifiques (oncologie, gérontologie, infectiologie) dans un développement industriel et économique en matière de médecine du futur, plus spécifiquement autour de la bioproduction. En s'appuyant sur la contribution du Pôle de compétitivité Eurobiomed, une feuille de route plus détaillée, centrée sur la « santé du futur – Bioproduction », sera proposée pour faire converger nos priorités d'actions entre les partenaires institutionnels et les entreprises.

Attirer de nouveaux acteurs de la santé et de l'innovation, au-delà de la recherche sur le cancer et confirmer le rôle de pionnier de la santé du futur de ce campus.

Poursuivre le développement de l'offre d'immobilier industriel et de services du Campus Oncopole Santé du Futur, dont l'offre de sortie de la pépinière Pierre Potier, afin d'accompagner les entreprises à forte croissance déjà présentes.

Renforcer la communication et amplifier l'animation pour augmenter la visibilité internationale et donc l'attractivité du Campus Santé du Futur Oncopole.

- *Aménager 70 000 m² de fonciers publics et privés d'ici 5 ans sur les 150 000 m² disponibles de droits à bâtir actuels.*
- *Atteindre 8 000 collaborateurs sur le Campus d'ici 5 ans, soit 1 700 emplois de plus qu'aujourd'hui.*

Action 8 : Campus Francazal : impulser un nouvel élan dans les domaines des mobilités innovantes et décarbonées

Accueillir, sur le campus Francazal, un vivier d'acteurs de l'innovation technologique autour d'une filière structurée dans le domaine des mobilités innovantes et décarbonées (entreprises, start-up, chercheurs, étudiants, organismes privés et publics), qui constitue un écosystème de niveau mondial.

Poursuivre l'aménagement des 38 hectares du site Francazal avec un positionnement d'excellence européenne dans les domaines des mobilités terrestres et aériennes autour des trois pôles Énergie, Expérimentations et Industrie.

Assurer l'implantation des entreprises innovantes en parallèle des travaux de dépollution et d'aménagement.

- *Aménager 6 hectares à 5 ans (Technocampus, réhabilitation du mess des officiers, zone nord du site).*
- *Accompagner l'implantation du Technocampus, centre d'expérimentation de l'hydrogène et de la pile à combustible, en complémentarité du banc à hydrogène Hyport de la zone aéroportuaire.*

Action 9 : Campus Grand Matabiau : développer le campus du numérique, de l'Intelligence Artificielle et de la cyber sécurité

Toulouse est le deuxième écosystème après Paris pour le nombre d'emplois numériques après celui de Lyon, avec 51 500 emplois numériques, soit 7,9% des emplois (source INSEE).

Comptant 200 chercheurs issus de trente-trois laboratoires, Toulouse vise à devenir avec l'Institut interdisciplinaire et intelligence artificielle (ANITI) l'un des leaders mondiaux en intelligence artificielle, notamment dans ses applications Santé, Environnement et Transport (véhicule autonome).

Faire de Toulouse une place forte en matière d'intelligence artificielle et de cyber sécurité.

Fédérer un écosystème numérique d'excellence (cluster DIGITAL 113, laboratoires de recherche, tissu industriel, formation supérieure, clubs d'entreprises comme La Mêlée Numérique).

Accompagner le déploiement des services numériques du territoire dans un objectif de création de valeur économique dans le domaine du traitement des données (services, algorithmes).

Développer une offre immobilière (pépinières, hôtels d'entreprises, bureaux,...) et de services dédiée aux acteurs du numérique, de l'intelligence artificielle et de la cyber sécurité au sein du futur Campus Matabiau afin qu'il constitue un vivier d'acteurs de l'innovation numérique : entreprises, start-up, chercheurs, étudiants, organismes privés et publics.

- *Développer 50 000 m² dédiés au numérique et à la cyber sécurité, à 5 ans, sur les 300 000 m² de bureaux et locaux d'activités tertiaires prévus.*

Action 10 : Pôle évènementiel du MEETT

Poursuivre l'aménagement du pôle dédié à l'évènementiel, au tourisme et au tertiaire.

Le pôle économique du MEETT vient s'insérer dans le territoire bordant le nouveau Parc des expositions et de conventions de Toulouse, le MEETT.

Optimiser les retombées économiques du MEETT en aménageant la Zone d'Aménagement Concertée «pôle économique du MEETT», sur une surface de 42 hectares, avec un programme prévisionnel de constructions de 158 000 m² de surface de plancher.

La ZAC « pôle économique du MEETT », c'est : 50 000 m² de locaux d'activités professionnelles, 62 000 m² d'activités tertiaires, 27 000 m² affectés à l'hôtellerie et à la restauration, 9 000 m² de commerces, 10 000 m² de logements.

Cette ZAC permettra le développement de services associés au nouvel équipement du MEETT et lui permettra de conforter son positionnement sur le marché de l'évènementiel. L'enjeu est aussi celui de la valorisation des investissements réalisés dans le cadre du Parc des expositions (voiries

primaires, prolongement du tramway notamment) par la commercialisation des fonciers adjacents maîtrisés.

- *Commercialiser 40 000 m² de surface de plancher (locaux d'activités, bureaux, hôtels) d'ici 2026, en complément des 35 000 m² déjà commercialisés (village d'entreprises et hôtels).*

En cours de finalisation

AMBITION 4 : TOULOUSE, UNE METROPOLE AU SERVICE DE SON ECONOMIE DE PROXIMITE ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

La dynamique économique de la métropole s'appuie aussi sur une économie de proximité et locale qui participe à un développement soutenable, durable, décarboné et solidaire et s'inscrit dans une dynamique d'emplois peu délocalisables.

Toulouse Métropole bénéficie de secteurs en fort développement, tels que la filière touristique, l'agroalimentaire et le « bien-manger » local, les métiers de l'artisanat et du commerce, l'économie circulaire, les industries culturelles et créatives et l'économie sociale et solidaire.

Autour d'un patrimoine touristique et culturel de rayonnement international, la Métropole apporte son soutien au secteur du commerce et de l'artisanat, composé d'un tissu de micro-entreprises et doté de savoir-faire traditionnels locaux.

Les filières de l'agroalimentaire et du « bien manger » (projet agricole et alimentaire de territoire) et de l'économie circulaire répondent à des enjeux majeurs du territoire pour ses citoyens, en matière de circuits courts, de réduction de l'empreinte carbone, de partage des ressources des entreprises (filiale du BTP), de rapprochement des producteurs vers les consommateurs et d'évolution des pratiques de consommation.

Toulouse Métropole souhaite aussi mettre en dynamique et structurer des secteurs qui sont fortement innovants, générant de nouveaux métiers et compétences et, marqueurs du territoire, qu'il s'agisse des industries culturelles et créatives ou de l'économie sociale et solidaire.

Suite à la période de crise sanitaire, cette économie locale participe à la résilience économique du territoire, avec des entreprises qui ancrent leurs activités au sein des filières locales, à proximité des habitants et des fournisseurs.

Action 11 : Tourisme : accompagner la filière dans une logique de proximité

Les acteurs économiques de la filière touristique/hôtellerie/restauration ont été particulièrement affectés par la crise sanitaire et économique.

Le secteur touristique/hôtellerie/restauration représente plus de 23 500 emplois sur la métropole toulousaine (source URSSAF 2019).

Toulouse Métropole et l'Agence d'attractivité agissent conjointement en faveur de cette filière avec le schéma directeur des hébergements marchands, une activité touristique autour du fleuve et des canaux, la création de grands événements culturels et sportifs, la tenue de congrès internationaux, ainsi que la promotion du territoire à travers des campagnes de communication.

Proposer à ces acteurs, avec l'Agence d'attractivité, un accompagnement basé sur la proximité, l'accès aux dispositifs publics, l'aide aux recrutements, l'appui à l'implantation et la résolution de problématiques du quotidien liées à l'espace public (déchets, stationnements, sécurité ...).

- *Soutenir les hébergements marchands de la métropole (13.000 chambres), face à la crise et dans leur développement économique sur la métropole.*

Action 12 : Agroalimentaire : accompagner la filière dans le cadre du projet Agricole et Alimentaire de Territoire

Permettre l'accès, à tous les habitants, à une alimentation de proximité saine et durable afin de soutenir une production agricole et alimentaire de qualité, de proximité et respectueuse de l'environnement. Lauréate du Programme National pour l'Alimentation, Toulouse Métropole a adopté une stratégie agricole et alimentaire métropolitaine en décembre 2018, déclinée par un Projet Agricole et Alimentaire de Territoire (PAAT) au sein du Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) en octobre 2019.

Dans le cadre de ce projet, la Chambre d'agriculture est un partenaire stratégique. Elle participe en effet à sa gouvernance en siégeant au Comité stratégique et conduit des actions partenariales dans le cadre d'une convention pluriannuelle. La Chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne, partenaire du PAAT, accompagne également les professionnels de l'alimentation.

Enfin, le MIN (Marché d'intérêt national) est notre incontournable cœur de distribution, et au service de nos producteurs pour une alimentation locale et saine.

- *Préserver le foncier agricole et contribuer à la mise en place d'outils de protection adaptés par la réalisation d'un diagnostic agricole du territoire.*
- *Accompagner les agriculteurs vers des pratiques agroécologiques.*
- *Accompagner les agriculteurs dans la commercialisation de leurs produits en circuits courts de proximité.*

Action 13 : Développer et renforcer une offre commerciale de proximité diversifiée et équilibrée sur le territoire

Le commerce et l'artisanat représentent plus de 15 000 entreprises sur le territoire de Toulouse Métropole.

Le secteur du commerce et de l'artisanat est l'un des premiers pôles d'emplois, avec près de 50 000 salariés.

Ces entreprises remplissent trois fonctions essentielles à la vie de quartier : économique, sociale et de proximité. Elles sont indispensables à la vitalité et à l'animation du territoire, qu'il s'agisse de l'hyper-centre toulousain, des cœurs de villes et ou des centralités de proximité.

Si le mode d'achat des consommateurs, via internet, a pris une place non négligeable, renforcée par les confinements successifs, les clients plébiscitent néanmoins les commerçants de proximité. Les consommateurs prennent en compte les facteurs écologiques et humains.

Cette forme d'économie de proximité répond parfaitement aux attentes des ménages de plus en plus urbains, au taux de motorisation en baisse et, en recherche de qualité, de service, de proximité et de lien social.

Dans ce contexte, afin de garantir et renforcer la diversité et l'attractivité de l'offre commerciale dans les quartiers et les cœurs de villes, Toulouse Métropole fait du développement et de la sauvegarde du commerce de proximité un de ses objectifs forts.

Accompagner les changements structurels des modes de consommation en s'inscrivant dans les enjeux de la transition écologique et numérique du commerce (renforcement de la présence numérique des commerçants, gestion et valorisation des déchets ...).

Développer et renforcer l'économie de proximité dans les centralités urbaines et les polarités commerciales, dans le respect d'un maillage équilibré de l'équipement commercial.

Permettre l'implantation et le maintien des commerces et services de proximité au sein de centralités et de pôles commerciaux avec la mise en place de périmètre de protection des linéaires commerciaux (PLU et PLUIH) et du droit de préemption commerciale.

Limiter, encadrer le développement du commerce en dehors des polarités et contribuer à sa diversité au sein du tissu urbain, avec la mise en place de zone préférentielle d'accueil du commerce de plus de 500 m².

Analyser les demandes de création de locaux commerciaux dans les projets urbains en veillant à maintenir une complémentarité avec l'offre commerciale existante.

Favoriser la création d'associations de commerçants et d'artisans.

Promouvoir le commerce : marketing territorial et campagne de communication.

- *Passer de 40 projets suivis dans le cadre de l'amélioration de la compétitivité des commerces de proximité, à travers la mise en place d'outils de numérisation, à 100 projets d'ici 5 ans.*
- *Passer de 60 à 70 associations de commerçants sur la métropole, d'ici 5 ans, en contribuant à la création de 2 nouvelles associations par an.*

Action 14 : Economie circulaire : réduire la consommation des ressources et les quantités de déchets et créer de la richesse en développant la production locale

Toulouse Métropole souhaite accélérer le développement de l'économie circulaire sur le territoire métropolitain. Selon une étude menée par l'ADEME, la réutilisation de seulement 10 % des entrants manufacturés offrirait une perspective de 15 000 emplois pour le territoire et un gisement potentiel de 3 milliards d'euros, avec un impact climatique certain.

Mettre en œuvre la stratégie d'économie circulaire, opportunité majeure de développement économique et de transition énergétique, dans une perspective de mobilisation des acteurs locaux, de création d'emplois et de réduction de l'empreinte carbone des activités, en synergie avec la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse Haute-Garonne, la Chambre des métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne et les fédérations associées.

Sensibiliser les acteurs de la réparation au label Répar'acteurs, participer à la promotion du label pour permettre au grand public d'identifier les artisans qui s'engagent dans une démarche de réparation et de valorisation des objets et d'upcycling (recyclage par le haut).

Faire du Campus Francazal une des vitrines des solutions en matière d'économie circulaire, et accompagner les acteurs de la filière du BTP pour faire évoluer leurs pratiques de production vers une réduction de leur empreinte carbone (réduction des flux entrants, des produits, des matériaux, ...) et des flux sortants (déchets, émission de gaz à effet de serre) en les substituant par des échanges accrus entre les acteurs locaux. Le projet européen, « Life Waste2build », dispositif

innovant d'optimisation des ressources et de valorisation des déchets du BTP, va permettre d'impulser les premiers résultats sur la commande publique en incitant les acteurs à valoriser leurs matériaux disponibles pouvant être recyclés.

Accompagner les entreprises dans l'économie du partage inter-entreprises de leurs ressources matérielles et immatérielles permettant de réduire les coûts et les gaspillages, de mieux innover et de générer plus de revenus.

- *Mobiliser plus de 1 000 entreprises autour de l'économie circulaire d'ici 5 ans.*
- *Réduire de 35% l'impact du BTP dans la consommation de ressources et la production de déchets (réduire le recours aux matières premières et les prélèvements sur les ressources naturelles dans les chantiers).*
- *Mettre en place un dispositif facilitant la mise en relation et le partage de ressources matérielles et immatérielles impliquant près de 200 entreprises du territoire d'ici 2026.*

Action 15 : Industries Culturelles et Créatives: soutenir et accompagner la filière pour en faire un levier économique

Les Industries culturelles et créatives incluent l'ensemble des secteurs artistiques et culturels qui mettent la créativité artistique au cœur de leur production, comme les arts visuels, le spectacle vivant, les industries culturelles (musique, cinéma, édition de livres...) mais aussi des industries qui intègrent cette créativité artistique pour partie dans leur production comme l'architecture, le design, la mode, les jeux vidéo, les films d'animation.

À la croisée des chemins de l'économie et de la culture, les industries créatives et culturelles sont une industrie d'importance pour Toulouse Métropole, en termes d'emplois avec près de 21 900 emplois et 16 écoles d'enseignement supérieur.

Promouvoir les entreprises toulousaines des Industries culturelles et créatives et leurs réalisations tant au niveau local, national qu'au niveau international.

Promouvoir, auprès des jeunes, les formations en cinéma d'animation et en jeu vidéo des établissements d'enseignement implantés sur l'aire métropolitaine.

Participer au programme européen Horizon Europe, European Institute of Innovation & Technology, en faveur des industries culturelles et créatives et rechercher toutes opportunités de financements.

- *Développer 5 000 m²m² au sein du campus numérique du Grand Matabiau pour accueillir et accompagner les entreprises des industries culturelles et créatives.*
- *Atteindre 23 100 emplois, soit une augmentation de 5,5 % d'ici 5 ans.*

Action 16 : Economie Sociale et Solidaire : maintenir Toulouse Métropole comme territoire leader de l'innovation sociale

Très dynamique sur la métropole toulousaine, l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) représente 3 100 établissements qui emploient près de 33 000 salariés ; soit 8,3 % des emplois du territoire et 11,5 % des emplois privés. Elle a créé près de 2 500 emplois en dix ans, soit une croissance de +8,4 % entre 2009 et 2018.

Parmi les entreprises de l'ESS de la Métropole, de nombreuses pépites sont des fleurons de l'ESS régionale et nationale.

Poursuivre via le collectif «Toulouse Impact» et le label «Territoire French Impact», l'accompagnement sur le long terme des entreprises de l'ESS et de l'innovation sociale, actrices majeures de la transition économique, sociale et écologique du territoire, pour donner une forte impulsion à cet atout toulousain.

Renforcer et animer l'écosystème local de l'ESS pour favoriser la montée en compétences, le développement des projets, les coopérations et le rayonnement de ce secteur.

Consolider le Parcours Entreprise ESS (incubateur d'innovation sociale Première Brique, Parcours ADRESS, Dispositif Local d'Accompagnement, financements solidaires...) avec de nouveaux dispositifs répondant aux besoins des entrepreneurs en matière d'accompagnement, de financement et d'hébergement.

Relever trois défis sociaux et territoriaux de manière collective et transversale : inclusion économique et sociale, économie circulaire, agriculture urbaine et alimentation durable.

Mailler le territoire métropolitain de lieux totem ESS fédérateurs, vitrines de l'ESS, qui hébergent les entreprises et qui stimulent l'innovation et la coopération tout en créant du lien avec les citoyens.

- *Passer de 130 projets à 160 projets accompagnés par an d'ici 5 ans.*
- *Poursuivre la création et la consolidation de 2 000 emplois/an d'ici 5 ans.*

AMBITION 5 : TOULOUSE, UNE METROPOLE QUI CONFIRME SON RANG EUROPEEN EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE RECHERCHE ET D'INNOVATION POUR TRANSFORMER SON TISSU ECONOMIQUE

Notre métropole, 2^e ville étudiante de France, est un territoire d'excellence académique porté près de 120 000 étudiants et 13 000 personnels dans 131 établissements d'enseignement supérieur et d'organismes de recherche de l'Université Fédérale.

À ce titre, Toulouse Métropole a décidé d'apporter un soutien de 32 M€ de crédits d'investissements au volet Enseignement Supérieur Recherche Innovation du Contrat de plan Etat-Région 2021-2027, en privilégiant les projets d'excellence scientifique.

L'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées est un partenaire majeur du monde socio-économique, avec de nombreuses instances partagées, pour permettre une cohérence territoriale.

La nécessité du renforcement de la visibilité internationale du pôle académique est reconnue de tous. La définition de la stratégie scientifique, la structuration renouvelée des acteurs, le développement de nouveaux cursus de formation dans les filières stratégiques et d'excellence du territoire permettront la progression de l'Université de Toulouse dans les classements internationaux.

À l'initiative de Toulouse Métropole et de la Région Occitanie, Patrick Lévy, ancien président de l'Université Grenoble-Alpes, accompagne les acteurs toulousains dans la définition d'une stratégie visant à donner une nouvelle impulsion au site académique toulousain, support au nouveau projet scientifique et pédagogique de l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées (UFTMP).

La poursuite du développement des collaborations et coopérations entre les chercheurs et étudiants des différents établissements, en lien étroit avec les acteurs économiques, doit être encouragée pour les transferts technologiques qu'elle génère. Par exemple, autour du cluster « chimie verte » qui regroupe une cinquantaine d'entreprises, le territoire possède des compétences dans ce domaine avec de nombreuses applications sur les secteurs de l'agro-industrie, du bien-être, de la cosmétique. Le laboratoire de Chimie de Coordination du CNRS, site académique majeur, favorise des transferts technologiques (procédés pour une chimie durable ; matériaux pour les capteurs, l'électronique, les nanotechnologies ; nouveaux médicaments).

Il s'agit également de faire rayonner les nombreux établissements de formation toulousains (CFA, universités, grandes écoles) afin d'augmenter la notoriété de Toulouse Métropole dans le domaine de l'enseignement supérieur.

L'entrepreneuriat étudiant est aussi vecteur de création de richesses et d'emplois. Toulouse Métropole souhaite renforcer ses actions d'accompagnement des initiatives étudiantes tout au long de leur parcours d'entrepreneuriat.

NOS ATOUTS
<ul style="list-style-type: none"> • Potentiel scientifique de Toulouse • 2ème ville étudiante : 120 000 étudiants en 2021-2022, + 24,70 % en 10 ans 13% d'étudiants internationaux • Soutien de Toulouse Métropole (32 M€) apporté à l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation dans le cadre du CPER 2021-2027 • Définition du projet académique toulousain

Action 17 : Renforcer la dynamique et l'attractivité étudiante

Maintenir Toulouse Métropole sur la carte nationale et européenne des sites universitaires d'excellence.

Il est indispensable de travailler collectivement avec l'Université Fédérale, la Région et les autres partenaires pour maintenir une dynamique estudiantine, gage d'une économie résolument tournée vers l'avenir.

Accompagner les actions d'animation à fort rayonnement et veiller à ce que les trois facteurs clés de succès (logement, animation et enseignement) soient au niveau attendu de l'excellence.

Coordonner les acteurs universitaires et touristiques pour mener une action collective et concertée afin que les cérémonies de remise des diplômes deviennent l'opportunité de développement touristique pour les familles des étudiants.

Développer des packages touristiques à destination des familles des étudiants.

- *Passer de 120 000 à 130 000 étudiants à 5 ans, soit une progression de 8 %, dont 15 % d'étudiants internationaux au lieu de 13 % actuellement.*

Action 18 : Devenir une référence européenne de la formation initiale et continue dans nos filières prioritaires

Accompagner le développement de nouveaux cursus de formation d'excellence, initiale et continue, dans nos filières prioritaires, comme par exemple le domaine des énergies innovantes et décarbonées via nos compétences d'aménagement et nos financements octroyés à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

- *En partenariat avec l'Éducation Nationale, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, la Région et les industriels, créer et attirer un nombre significatif de nouveaux cursus, d'ici 5 ans, pour accompagner nos filières prioritaires.*

Action 19 : Accompagner les interactions entre l'enseignement supérieur et le tissu économique, stimuler la valorisation, l'irrigation de la R&D vers les entreprises, via l'innovation et le transfert de technologies

Renforcer notre partenariat avec Toulouse Tech Transfer et Toulouse White Biotechnology afin d'identifier rapidement tout projet potentiel de transfert technologique vers le tissu économique et, de l'accompagner dans toutes les phases de sa concrétisation (création, financements, partenariats, accès aux dispositifs publics, implantation, ...).

Organiser des rencontres entre les entreprises et les étudiants en lien avec les universités, les écoles d'enseignement supérieur et le CROUS.

Faciliter, au moyen de la plateforme emploi, la mise en relation des entreprises avec des étudiants et la mise en avant des offres et demandes de stages et des emplois pour les étudiants.

- *Accompagner 24 projets d'innovation et de transfert technologique, d'ici 5 ans, dans le cadre du CPER 2021-2027 et en partenariat avec Toulouse Tech Transfer et Toulouse White Biotechnology.*

En cours de finalisation

AMBITION 6 : TOULOUSE, UNE METROPOLE TOUJOURS PLUS ATTRACTIVE A L'INTERNATIONAL QUI MET L'EUROPE AU SERVICE DE SES PROJETS STRUCTURANTS

L'ambition de Toulouse Métropole s'articule autour du renforcement de son attractivité internationale, d'une part, et de son rayonnement européen, d'autre part.

Il s'agit de développer les facteurs clés d'attractivité - technologies innovantes, dynamisme économique, culture, éducation, formations, mobilités, qualité de vie - contribuant à attirer des talents, des investisseurs, des entreprises, des grands événements, des artistes et créateurs. Il convient également suite à la crise sanitaire, de prêter une attention particulière au tourisme d'agrément et d'affaires.

Les deux agences d'attractivité, métropolitaine (Agence d'attractivité) et régionale (AD'OCC, Agence de développement économique de la Région Occitanie), agissent conjointement sur les différents leviers de promotion et d'attractivité économique, touristique et estudiantine du territoire, au moyen d'une stratégie ambitieuse de marketing territorial.

L'Agence d'attractivité, Toulouse Métropole et la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse Haute-Garonne sont engagées dans la promotion des lieux d'expositions et de conventions du territoire, notamment le MEETT qui permet à Toulouse d'ambitionner la 3^e place nationale des villes accueillant des grands congrès avec des retombées économiques estimées à plus 230 M€ par an.

Après avoir capté plus de 60 M€ de financements européens, ces cinq dernières années, et signé de nouveaux accords de coopérations avec les villes de Montréal, Casablanca, Séville et Tunis avec près de 19 coopérations à travers le monde, Toulouse Métropole porte l'ambition d'amplifier ses actions internationales d'ici 2026 .

L'Europe doit être au service des politiques publiques de la Métropole et des communes et donc des projets et des investissements du territoire. Ces financements ont plus que doublé entre les deux derniers mandats, ils seront presque multipliés par deux à nouveau durant ce mandat. Dans le contexte des initiatives européennes (plan de relance, nouvelles initiatives), l'ambition est d'influencer en amont et de poursuivre notre capacité à saisir les opportunités de financements européens en veillant à notre présence efficiente dans les réseaux locaux, nationaux et européens.

L'international doit favoriser des échanges équilibrés, ciblés, durables et inclusifs à la faveur des acteurs publics et privés du territoire. Ces actions visent de même nos liens historiques, comme l'Aéropostale, sans oublier les actions solidaires ou d'urgence, en lien avec les diasporas et consuls toulousains. Au travers des coopérations structurantes à travers le monde (Montréal, Tel-Aviv, Atlanta, Casablanca, Tunis, Hanoï ...), nous recherchons des relations qualitatives avec nos partenaires et des résultats mesurables en s'appuyant sur tous les financements extérieurs disponibles.

NOS ATOUTS
<ul style="list-style-type: none"> • MEETT • Fonds congrès, • Capacité d'accueil et d'hébergement • Qualité de l'offre d'accueil, culture occitane, gastronomie, • Capitaliser sur les points forts et notre image de marque

Action 20 : Amplifier l'attractivité et le rayonnement extérieur de Toulouse Métropole, destination d'excellence économique, touristique et événementielle

En synergie étroite avec AD'OCC (Agence de développement économique de la Région Occitanie), l'ambition de l'Agence d'attractivité de Toulouse Métropole, avec la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse Haute-Garonne, est d'exercer tous les leviers possibles pour accompagner les bouleversements qui nous font face : les nouveaux modèles du tourisme de loisirs, d'affaires et d'évènementiel, la visibilité et le rayonnement du territoire, et l'accompagnement des grands congrès. L'ambition est aussi de soutenir l'offre toulousaine en matière d'hébergement, d'équipements culturels et du « bien manger ».

Favoriser une approche qualitative des entreprises innovantes exogènes implantées, en synergie avec les entreprises en place.

Développer l'attractivité touristique de la métropole en s'appuyant sur ses atouts culinaires et gastronomiques et en capitalisant sur une image associée au bien-manger et au « bien vivre », en contribuant ainsi à la valorisation des métiers de bouche et au développement de la filière agroalimentaire notamment dans le cadre des contrats de réciprocité avec les EPCI à proximité de la métropole.

Développer un tourisme durable répondant aux attentes des visiteurs et des professionnels et tenant compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux selon les critères du Global Destination Sustainability Index.

Valoriser les activités touristiques orientées vers la nature en ville (activités fluviales, excursions à pied ou à vélo, ...).

Réorienter les actions de prospection et de promotion vers les clientèles de proximité en France et en région afin de limiter l'empreinte carbone des déplacements des visiteurs.

- *Attirer plus de congrès, de plus de 1 500 personnes.*
- *Accompagner les mutations en matière de tourisme d'affaires et de loisirs « 4 saisons » avec un objectif de 4,5 millions de nuitées et 3 millions d'entrées, sur les principaux sites de visites touristiques.*

Action 21 : Renforcer notre capacité à capter des cofinancements pour les politiques et investissements du territoire et intensifier les coopérations européennes et internationales

Saisir les opportunités de financement de l'Union européenne, du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, de l'Agence française de développement pour accompagner nos projets et en mesurer les impacts.

Donner plus de sens aux coopérations internationales, plus équilibrées, plus inclusives et plus durables.

Affirmer notre territoire comme grande métropole européenne de dimension internationale (connaissance, excellence, formations, recherche, économie, mais aussi solidarité et réactivité aux situations de crise).

- *Passer de 62 M€ de fonds européens, sur le mandat précédent, à 120 M€ sur le mandat en cours (plan de relance européen, 3e ligne de métro,...).*
- *Amplifier l'approche qualitative des coopérations en impliquant davantage nos partenaires et viser le doublement du nombre de partenaires.*
- *Passer de 245 mobilités apprenantes européennes, sur le mandat précédent, à 1 000 d'ici 5 ans.*

En cours de finalisation

AMBITION 7 : TOULOUSE, UNE METROPOLE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE AU SERVICE DE L'EMPLOI

La dynamique économique ne peut masquer les fragilités et les inégalités qui caractérisent notre métropole, qui concentre des populations avec des problématiques sociales et économiques et de nombreux quartiers exposés à un risque de décrochage.

Les publics éloignés de l'emploi doivent bénéficier d'actions particulières permettant leur insertion. Par ailleurs, des entreprises créent de l'emploi mais rencontrent bien souvent des difficultés pour recruter.

Toulouse Métropole doit établir des liens entre le développement économique du territoire et l'emploi local et intervenir quand l'offre ne rencontre pas la demande, notamment pour les publics confrontés à des difficultés d'accès au marché du travail. L'enjeu est de répondre aux métiers en tension (hôtellerie, restauration, artisanat) et de promouvoir les métiers d'avenir (économie circulaire, transition énergétique, nouvelles mobilités, ...).

Aussi, la commande publique doit évoluer vers une politique d'achats durables et responsables pour se doter d'un puissant levier de transition au service des territoires vers des modèles économiques plus vertueux et inclusifs.

NOS ATOUTS
<ul style="list-style-type: none">• Un tissu économique qui crée des emplois• Rebond économique constaté• Des dispositifs d'accompagnements des personnes éloignées de l'emploi,• Reprise de la dynamique du secteur aéronautique• Gisements d'emplois à venir des filières stratégiques• Plateforme pour l'emploi• Cité de l'Emploi

Action 22 : Mener des actions fortes et volontaristes en faveur de l'emploi des habitants en partenariat avec les entreprises locales et les acteurs de l'emploi

Favoriser les opportunités d'emploi pour les habitants dans les entreprises locales, en organisant des rencontres sous un format innovant sur l'ensemble des communes de la métropole et dans les quartiers de Toulouse : plateforme web de l'emploi, forums emploi, jobs dating au plus proche des bassins d'emploi et des besoins identifiés.

Coordonner à l'échelle métropolitaine l'organisation et la communication des actions/événements en faveur de l'emploi de l'ensemble des communes de la métropole afin d'améliorer la visibilité des actions menées et de toucher le plus grand nombre de publics.

Favoriser la promotion des métiers de l'artisanat, notamment par l'apprentissage, voie de formation des jeunes facilitant leur insertion professionnelle.

Poursuivre la promotion de l'intégration de clauses d'insertion dans les marchés publics de la collectivité, dans les chantiers de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et auprès des maîtres d'ouvrages privés pour leurs propres achats.

Valoriser les métiers en tension et les métiers de demain en aidant les entreprises, à communiquer sur leurs métiers et leurs besoins de compétences et en les accompagnant dans leurs recrutements via le PLIE (Plan Local pour l'Insertion par l'Emploi).

Faciliter l'accès de tous les habitants des quartiers de la politique de la ville, aux mesures de droit commun proposées par les acteurs du service public de l'emploi, en lien avec la collectivité.

Diffuser et promouvoir la Charte de partenariat entre le PLIE et les entreprises, charte de collaboration réciproque permettant aux entreprises de trouver les compétences qu'elles recherchent et favorisant le recrutement des participants du PLIE afin de rendre plus visibles ses actions et d'améliorer l'employabilité des participants.

- *Atteindre 400 entreprises partenaires de la nouvelle « plateforme emploi » de Toulouse Métropole en 2026.*
- *Passer de 350 entreprises partenaires du PLIE à 500, d'ici 5 ans.*
- *Passer de 530 000 heures d'insertion en 2020, générées par les clauses et les marchés d'insertion (dans l'achat public, dans les chantiers ANRU et les grands chantiers publics et privés) à 790 000 heures en 2026, soit une augmentation de 50 %.*

Action 23 : Développer l'achat durable et responsable en poursuivant l'exigence pour nos marchés publics

Poursuivre, en étroite collaboration avec les chambres consulaires, la dynamique d'achat durable dans la commande publique en mettant en œuvre le Schéma des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER), véritable levier en faveur de la transition écologique et sociale du territoire.

- *Atteindre 80% des marchés de travaux intégrant des livrables sur l'économie circulaire d'ici 5 ans.*
- *Passer de 34 M€ à 42 M€, nos dépenses dans des entreprises du secteur de l'ESS, d'ici 5 ans.*
- *Dépasser les 50% de familles d'achat couvertes par la mesure de l'empreinte carbone des flux logistiques.*
- *Dépasser les 50% d'achats de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité (dont des produits bio) dans le cadre des prestations de la cuisine centrale et traiteurs.*